View online version

24 janvier 2023

INFO APMF: lancement de la politique amiable

Bonjour à toutes et tous,

Je souhaite tout d'abord vous renouveler mes meilleurs vœux, en mon nom et celui de l'ensemble des administrateurs de l'APMF.

Il y a un an, reprenant les souhaits que vous pouviez exprimer, je disais notre souci permanent de mieux communiquer sur les actions et engagements portés par l'APMF afin de promouvoir, développer et implanter durablement le recours à la médiation familiale au sein de la société.

Pour débuter l'année, je vous informe que l'APMF a fait partie, le 13 janvier 2023, des invités conviés par M. DUPONT-MORETTI, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, qui précisait les lignes directrices du lancement de la politique de l'amiable en matière judiciaire. A cette occasion, M. le Ministre de la Justice a rappelé que cette volonté de développer l'amiable représentait un « véritable changement de modèle de référence, devant permettre à tout justiciable de se réapproprier son histoire, son affaire ».

M. le Ministre, qui souhaiterait que l'amiable devienne comme un préalable nécessaire avant tout recours contentieux, a précisé les grandes lignes de son projet consistant notamment à :

• rassembler dans un seul et même chapitre, les textes régissant l'ensemble des modes amiables proposés aux justiciables,

• homologuer tout accord signé lors du recours à un mode amiable, dans le mois suivant sa réception au tribunal,

• favoriser, dans chaque ressort de juridiction, des partenariats pouvant prendre la forme de convention entre juges, avocats, médiateurs D.E et tous acteurs désireux de développer amiable…

(Vous pouvez consulter le discours ici)

A l'aune de ces mots, vous pouvez imaginer à quel point les propositions du Garde des Sceaux vont bousculer l'ordre habituel du traitement contentieux de certaines affaires judiciaires. Et en qualité de praticiens de la médiation familiale, nous savons comment un changement d'habitudes ou de repères, peut profondément déstabiliser les personnes en recherche d'un nouveau modèle d'organisation et parfois, faire naître de profondes résistances.

Il nous revient donc de saisir cette orientation pour la transformer en opportunité !

J'ai d'ailleurs pu entendre, au cours de cette matinée du 13 janvier 2023, l'emploi de mots qui sont chers aux praticiens D.E.M.F: histoire, écoute, rencontre, force du terrain, formation.

L'usage de ces mots, dans le discours des plus hauts représentants de l'institution judiciaire, nourrit mon optimisme quant à la place qui est la nôtre pour accompagner ce changement de pratique et développement de l'amiable souhaité par le Garde des Sceaux.

Formés : nous le sommes et sans doute mieux que tout autre acteur de l'amiable ; notre engagement en A.P.P et en formation continue, nous permet de toujours améliorer notre qualité de prestation.

L'écoute : qualité essentielle au cœur de notre métier !

Rencontre :instant précieux et fragile en cours de processus de médiation où nous nous savons que chaque personne reçue, avant même de délimiter précisément les termes de ce qui pourrait être traduit en langage juridique (mode de garde, partage entre indivisaires, accompagnement d'une personne âgée…) aura à cœur de faire le récit de son histoire singulière.

Toutes les qualités, nous les avons! C'est d'ailleurs en ces termes que j'ai porté, fin décembre 2022, la candidature de l'APMF pour siéger parmi les représentants des professionnels de la médiation au Conseil National de la Médiation.

Je forme donc le vœu, en ce mois de janvier 2023, que nous prenions la place qui nous revient dans cette grande famille des MARD.

Je souhaite également que mes mots trouvent un juste écho auprès de celles et ceux qui, parfois, doutent encore ou craignent ces avancées. Pas à pas nous avançons, même si j'ai conscience que cet état reste perfectible.

Car pour ma part, et comme je peux le répéter dans chaque réunion où j'ai la lourde mission de porter la voix de l'APMF et des médiateurs et médiatrices familiales D.E, j'ai la conviction que nous sommes prêts pour accompagner ce changement à venir.

Belle année à vous. Sincèrement.

Sébastien CUINET

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.